

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2025

---

PROFESSION D'INFIRMIER - (N° 654)

## RETIRED AVANT DISCUSSION

## AMENDEMENT

N ° AS156

présenté par

M. Bentz, Mme Loir, Mme Dogor-Such, M. Frappé et Mme Mélin

-----

## TITRE

récrire ainsi le titre :

'Proposition de loi visant à mettre en compétition les médecins généralistes et les infirmiers au détriment de l'intérêt des patients"

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette proposition de loi n'est pas à la hauteur des enjeux de la pénurie de soignants en France.

Elle constitue à la fois une continuation et une synthèse des mauvaises solutions qui ne règlent en rien la problématique de désertification médicale.

Elle remet en cause le modèle de notre parcours de soins, la mission du médecin généraliste et l'importance du rôle des infirmiers dans l'accès aux soins.

Elle oublie la complémentarité de ces deux professions.